

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Cahier d'acteurs



CGPME Languedoc-Roussillon

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises du Languedoc-Roussillon
Clos Saint Guy - rue Georges Denizot - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.92.56.81 - Fax : 04.67.54.16.03 - Mail : cgpme@aliceadsl.fr - Site : www.cgpme-lr.fr

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Le Languedoc-Roussillon est une Région dynamique. Son Histoire, sa démographie, ses territoires aux attraits touristiques très variés, sont autant d'atouts pour son développement économique et social. Aujourd'hui, se termine une consultation des acteurs sur l'achèvement de la ligne grande vitesse entre Montpellier et Perpignan.

La CGPME Languedoc-Roussillon représente les Petites et Moyennes Entreprises du Languedoc-Roussillon. Elle rejoint l'ensemble des acteurs publics et privés qui, depuis quelques mois, s'accordent pour souligner l'importance et l'urgence du développement, au sein de notre espace économique européen, d'une infrastructure ferroviaire moderne qui permette le transport des marchandises et personnes répondant aux attentes des entreprises tout en respectant l'environnement.

Force est de constater que la liaison à grande vitesse entre l'Espagne et la France a accumulé les retards. Nos entreprises ne comprennent pas les délais qui s'allongent sans cesse.

Elles ont été inquiètes d'entendre M. PEPY, patron de la SNCF, annoncer que le dernier tronçon, entre Perpignan et Montpellier, ne saurait être achevé avant 2020. Ce sentiment d'inquiétude fut encore renforcé lorsque M. le Président de la République Française omit de citer ce tronçon lorsqu'il aborda les chantiers prioritaires en matière ferroviaire en début d'année.

La libre circulation des biens et des personnes est essentielle au développement économique du Languedoc Roussillon. Le Languedoc-Roussillon est une charnière sur les axes ferroviaires reliant l'Europe du Nord à la péninsule ibérique d'une part, l'Europe de l'Est à l'Atlantique d'autre part.

- Comment rapprocher les entreprises languedociennes de leurs marchés européens s'il manque un chaînon de ligne à grande vitesse ?
- Comment asseoir le développement touristique et commercial international si les temps de transport désavantagent notre Région par rapport aux régions directement concurrentes ?
- Comment induire des projets économiques ambitieux et transnationaux porteurs de développement et d'emplois si construire 150 kilomètres de ligne prend plus de 11 ans ?

L'élan économique de notre Région est considérablement entravé par le manque d'infrastructures ferroviaires modernes. Comment envisager des projets ambitieux alors qu'à l'heure actuelle pour organiser une rencontre entre des entreprises de Montpellier et de Barcelone, il faut faire endurer près de 5h00 de train aux chefs d'entreprises pour parcourir seulement 340 kilomètres.



La CGPME Languedoc Roussillon demande solennellement et préalablement à toute décision sur un choix de scénario que les travaux nécessaires au développement des PME régionales soient inclus dans les projets économiques prioritaires pour la France et que tout soit mis en œuvre pour réduire les délais de construction d'un outil capital à la croissance et à la prospérité des entreprises et de leurs salariés.

En outre, à l'échéance de 2020, la perspective du trafic ferroviaire s'établit aux alentours de 300 trains/jours sur le tronçon Nîmes-Perpignan. Cela suppose évidemment la construction de la nouvelle voie à grande vitesse, mais aussi la rénovation de la voie actuelle qui ne permettra pas d'absorber la totalité du trafic - notamment de fret - à cette échéance.

Pour y parvenir, il convient d'effectuer certains travaux de mise à niveau, notamment à Narbonne et à Sète, où la construction d'évitements de circulation a été évaluée à 150 millions d'euros par RFF. Faute de cela, il y a fort à parier que le fret ferroviaire sera fortement pénalisé malgré l'ouverture de la voie à grande vitesse.

Par ailleurs, une mise en chantier rapide de cet outil permettrait aussi, dans le contexte de crise que nous traversons, de donner du travail à des PME et TPE qui en ont cruellement besoin. La commande publique et les grands chantiers nationaux représentent un vecteur clé de création d'emplois et par conséquent, un bénéfice réel en termes de croissance économique notamment au regard de la situation des PME locales dans le contexte de morosité actuel.

Elle permettrait en outre de mobiliser tous les secteurs d'activités et pas uniquement les entreprises du bâtiment.

Le projet de LGV doit être enfin ambitieux à tout point de vue. La LGV participera au développement des entreprises et des territoires du Languedoc-Roussillon c'est pourquoi, outre la réduction des délais de mise en place, les PME demandent :

- Que soit prise en compte dans le projet et notamment pour le choix des emplacements des gares, la mise en œuvre d'une LGV reliant la Méditerranée à l'Atlantique sur l'axe Narbonne – Carcassonne – Toulouse – Bordeaux. Le projet doit tenir compte d'investissements futurs même s'ils n'ont pas été encore validés.
- Que soit pensée dès aujourd'hui la multimodalité des transports et notamment les accès entre les trains, les ports (maritimes ou fluviaux), les aéroports et les autoroutes pour améliorer les flux des biens.
- Que soit amélioré, conformément au Small Business Act européen de 2008, l'accès des TPE et PME - principales créatrices d'emplois en Languedoc-Roussillon et en Europe - à la commande publique induite par la LGV afin de permettre aux petites entreprises d'exécuter ce type de contrat vital pour l'économie locale.

S'il ne s'agit pas d'obtenir la possibilité de soumettre les acheteurs publics à des quotas ou à des obligations quantitatives d'attribution des marchés constitutive d'une infraction au regard du droit communautaire, nous souhaitons que les donneurs d'ordres mettent en place un environnement favorisant notamment l'accès des TPE et PME locales aux marchés de la LGV.

En effet, ces dernières sont trop souvent rejetées du processus en raison de leur taille limitée et de capacités financières jugées insuffisantes par les donneurs d'ordres.

SYNTHESE :

Pour les raisons évoquées ci-dessus, et parce que l'investissement lié à la LGV doit être regardé sur la durée de vie du projet et son amortissement sur une très longue période, la CGPME LR se déclare en faveur du scénario LGV le plus ambitieux, à savoir le scénario C et prône, pour l'emplacement des futures gares, la cohérence avec la future ligne grande vitesse Bordeaux-Toulouse-Carcassonne-Narbonne.

Elle insiste sur la nécessité que celui-ci soit réalisé dans les délais les plus courts et avec la mobilisation des savoir-faire des TPE et PME régionales pour la réalisation de cette infrastructure indispensable à la compétitivité du Languedoc-Roussillon et à son développement économique et social.

De même, nous incitons toutes les PME de la région, à participer et à peser dans ce débat public.

